

GAL Pays des 4 Bras

Fiche-projet « Abbayes et sites cisterciens, vecteurs de développement économique, touristique et culturel »

PV COMAC du 6 juillet 2021

Présents : Dominique Neef de Sainval (WBI), Thomas Ghislain (WBI), Olivier Servais (coordinateur du GAL), Nicolas de Fotso (coordinateur LEADER à la Région wallonne), Véronique Rousseau (coordinatrice Interface LEADER, FRW), Marie Burette (agent de développement, FRW), Michel Dubuisson (directeur adjoint, Abbaye de Villers), Caroline Rossez (chargée de mission Coopération).

0. Accueil

Monsieur N. de Fotso introduit la réunion.

1. Approbation du PV du COMAC du 12 janvier 2021

Le PV est approuvé.

2. Rapport d'activités n°3

La chargée de mission présente le rapport d'activités 3 et sa planification pour la période suivante.

Commentaires émis :

- N. de Fotso fait remarquer qu'il faudrait inverser les noms de D. Neef de Sainval et de Th. Ghislain (personnes de contact à l'administration) pour Wallonie-Bruxelles International. N. de Fotso demande à ce que soit indiquée la date de rédaction du rapport.
- Les membres du COMAC rappellent qu'il faut cumuler les indicateurs de résultats à chaque semestre. Au niveau des indicateurs, il conviendrait d'ajouter les indicateurs RAMO.
- N. de Fotso attire l'attention sur le fait que les réalisations devraient être présentées par objectif. Un tableau croisé (objectifs - actions) peut simplement être ajouté, les objectifs étant globalement transversaux.
- WBI félicite le GAL pour le travail accompli malgré la crise sanitaire.

3. Prolongation de la fiche-projet - demande de complément budgétaire

Dominique Neef de Sainval demande à ce que la fiche-projet soit prolongée en 2023, afin de simplifier les démarches administratives en cas de retard pris par le projet et pour autant qu'il y ait du budget disponible. Le complément porte sur 16.885 € avec une prolongation maximale au 30/06/2023. Des indicateurs complémentaires doivent être proposés pour refléter la mise en œuvre des actions complémentaires. WBI attire également l'attention sur le prochain appel à projet Interreg Europe en 2022 pour poursuivre le projet de Route des Abbayes.

Le rapport est approuvé.

La date du prochain COMAC est fixée au 1er février 2022 (9h30).